



Information



Document Simple de Gestion (DSG) PEFC



Aide à la réalisation de votre DSG PEFC
via Ma Propriété Forestière.

Mardi
11/03/2025
De 19h à 20h

Gembloux

20
PLACES

OBJECTIFS

La société souhaite avoir la garantie que l'achat du matériau bois ne contribue pas à la destruction des forêts. Les propriétaires forestiers, producteurs de bois, doivent dès lors pouvoir rassurer le consommateur sur la qualité de leur gestion forestière et sur leurs engagements à la faire progresser. PEFC offre ainsi l'opportunité aux propriétaires de faire connaître leur savoir-faire non seulement auprès des utilisateurs des produits de leur forêt, mais aussi du grand public.

La soirée sera consacrée à l'aide de la réalisation de son document simple de gestion. Celui-ci offre une vue globale actuelle sur la gestion forestière, mais il permet également une directive de conduite pour l'avenir. Sa rédaction est donc primordiale dans la gestion forestière durable.

En fin de présentation, un moment sera dédié aux questions-réponses.

Cette soirée est réservée aux propriétaires certifiés.

PROGRAMME

19h00 Début de la conférence.
19h40 Questions-réponses
20h00 Fin de la conférence

INTERVENANTS

- Marine Rézette, responsable certification forestière PEFC

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE RENDEZ-VOUS

Il vous sera communiqué dans le courrier de confirmation.

RENSEIGNEMENTS

Société Royale Forestière de Belgique -

☎ 02/223 07 66 ✉ secretariat@srfb-kbbm.be

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Avant le 4 mars- auprès de la Société Royale Forestière de Belgique, Bd Bischoffsheim 1-8 | boîte 3 | 1000 Bruxelles ✉ secretariat@srfb-kbbm.be

FRAIS D'ORGANISATION

Les frais d'organisation à acquitter sur place : gratuit

Cette action est rendue possible grâce au soutien du Service public de Wallonie, du Ministère de l'Agriculture, de la Ruralité et de l'Environnement dans le cadre de la subvention "Vulgarisation forestière".



Wallonie

✂ Avant le
04/03

INSCRIPTION EN LIGNE : Cliquez ici

Nom & prénom
Adresse
Téléphone
E-mail.....

- Je m'inscris à la soirée d'information « Présentation des nouveaux standards PEFC » du mardi 11 mars 2025.
- Je suis certifié(e) PEFC

J'ai lu et j'accepte la [déclaration de confidentialité](#).

Je suis conscient que j'ai droit à tout moment de me rétracter en faisant part de ma décision à la SRFB Boulevard Bischoffsheim, 1-8 à 1000 Bruxelles ou par mail à